

# Chapitre 4

## MBA

---

■ Section 1.	Calendrier MBA 2009/2010	81
■ Section 2.	Cours spécifiques aux étudiants admis directement en MBA	82
■ Section 3.	Cours fondamentaux	83
■ Section 4.	Recherche personnelle	84
■ Section 5.	Expérience professionnelle	84
■ Section 6.	Expérience internationale	85
■ Section 7.	Conditions d'obtention du diplôme	86
■ Section 8.	Engagements et responsabilités de l'étudiant	88
■ Section 9.	Guide pour l'inscription en cours	92



## Section 1. Calendrier MBA 2009/2010

---

- **Accueil des étudiants**  
**MBA Internationaux**                      **jeudi 27 août 2009**
  
- **French Training Session**                      **du lundi 31 août au vendredi 25 septembre 2009**
  
- **Rentrée des étudiants**  
**admis directement en MBA**                      **vendredi 25 septembre 2009**  
Semaine d'intégration                      du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre inclus  
  
Cours concentrés sur une semaine                      du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre  
(Réservés aux étudiants MBA 2, 3 et 4)
  
- **Premier trimestre**  
**Début des cours**                      **lundi 5 octobre 2009**  
Forum IBS (2)                      mardi 20 octobre  
Pont (Armistice 1918)                      mercredi 11 novembre  
Fin des cours du 1<sup>er</sup> trimestre                      samedi 19 décembre

***Congés de Noël : du dimanche 20 décembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010***

- **Deuxième trimestre**  
**Début des cours**                      **lundi 4 janvier 2010**  
"Going Beyond Boundaries" (2)                      lundi 11 janvier  
(Réservés aux étudiants MBA1)  
Préparation et Nuit ESSEC (3)                      du jeudi 28 après-midi au samedi 30 janvier  
Campus ESSEC (2)                      du mardi 9 au mercredi 10 février  
Congés d'hiver (1)                      du dimanche 21 au dimanche 28 février  
Fin des cours du 2<sup>ème</sup> trimestre                      samedi 27 mars
  
- **Troisième trimestre**  
**Début des cours**                      **lundi 29 mars 2010**  
Congés de printemps (1)                      du dimanche 18 au dimanche 25 avril  
Cours concentrés sur une semaine                      du lundi 19 au vendredi 23 avril  
Pont (Ascension)                      jeudi 13 au vendredi 14 mai  
Congé (Pentecôte)                      lundi 24 mai  
Fin des cours du 3<sup>ème</sup> trimestre                      samedi 19 juin  
  
Cours concentrés sur une semaine                      du lundi 21 juin au vendredi 25 juin 2010

***N.B. Calendrier donné sous réserve de modifications.***

*(1) Cours concentrés sur une semaine*

*(2) Cours annulés*

*(3) Cours annulés après-midi et soir*

## Section 2. Cours spécifiques aux étudiants admis directement en MBA

---

### ■ Semaine d'intégration

#### Séminaire « Team Building »

Ce séminaire réunit les étudiants nouvellement entrés et a pour objectif de favoriser la construction du groupe.

#### MKGJ31002 Jeu Ariane

Le jeu ARIANE est une simulation de gestion informatisée. Les étudiants sont regroupés par équipes de 5 à 6 personnes, chaque groupe représentant le conseil de direction d'une entreprise. Les étudiants doivent gérer pendant plusieurs périodes leur entreprise, c'est-à-dire prendre des décisions de production, de marketing, de recherche et développement et de finance. Sur le marché, chaque entreprise est en concurrence avec 4 autres firmes, gérées par d'autres équipes. A chaque période, les décisions d'un groupe sont confrontées à celles des équipes concurrentes et à un marché dont les conditions sont simulées par un programme informatique. L'objectif de la simulation est d'intégrer les différentes composantes des principales disciplines de gestion et les liaisons entre elles qu'impose le management des entreprises. L'objectif est également de simuler la gestion d'une entreprise dans un environnement concurrentiel, impliquant des réactions rapides et adaptées à toutes modifications du marché ou des politiques des concurrents. Sur un plan humain, cet exercice conduit les étudiants à prendre en compte l'apport et les difficultés des décisions collégiales et du travail en groupe.

### ■ Cours de pré-MBA

Ces cours visent à donner à tous les étudiants admis directement en MBA une culture minimale commune en gestion. Ils sont donnés au premier trimestre et sont strictement réservés aux nouveaux admis (sauf autorisation expresse du service des études). Ils ne donnent pas d'UV. (cf. Livret des étudiants MBA)

1. CPTC31080 Pré-MBA Comptabilité  
ou CPTC31081 Pre-MBA Accounting
2. ECOI31080 Pré-MBA Microéconomie  
ou ECOI31081 Pre-MBA Microeconomics
3. FING31080 Pré-MBA Finance  
ou FING31081 Pre-MBA Finance
4. MKGM31080 Pré-MBA Marketing  
ou MKGM31081 Pre-MBA Marketing
5. SIDS31080 Pré-MBA Statistiques  
ou SIDS31081 Pre-MBA Statistics  
ou SIDS31082 Pré-MBA Math. & Stat.  
ou SIDS31083 Pre-MBA Math. & Stat.
6. SIDI31084 Pré-MBA Conception de SI  
ou SIDI31085 Pre-MBA IS Design  
ou SIDI31086 Pré-MBA Informatique  
ou SIDI31087 Pre-MBA Computing Skills

## Section 3. Cours fondamentaux

---

Un certain nombre de cours fondamentaux sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Ceux-ci sont au nombre de 7 ou de 8 selon l'année d'intégration de l'étudiant.

Ne peuvent s'inscrire à ces cours que les étudiants qui ont validé le cours PI ou de pré-MBA correspondants (cf. chap.5 – descriptifs des cours).

- **Les étudiants ayant commencé le MBA en 2004-2005\* ou après** doivent obligatoirement valider l'un des cours de chacun des **sept** blocs ci-dessous en MBA.

Chaque cours donne 1 UV.

<b>CPT</b>	CPTG31148	Contrôle de gestion	
	<i>ou</i>	<i>CPTG31149</i>	<i>Management Control</i>
<b>ECO</b>	ECOI31142	Economie managériale	
	<i>ou</i>	<i>ECOI31143</i>	<i>Business Economics</i>
<b>FIN</b>	FINE31124	Théorie financière	
	<i>ou</i>	<i>FINE31123</i>	<i>Financial Theory</i>
<b>MGTP</b>	MGTP31100	Comportement organisationnel	
	<i>ou</i>	<i>MGTP31101</i>	<i>Organizational Behaviour</i>
<b>MGTS</b>	MGTS31102	Stratégie et management	
	<i>ou</i>	<i>MGTS31103</i>	<i>Strategy and Management</i>
<b>MKG</b>	MKGM31128	Marketing management	
	<i>ou</i>	<i>MKGM31129</i>	<i>Marketing Management</i>
<b>SID</b>	SIDI31134	SI/TI pour les managers	
	<i>ou</i>	<i>SIDI31135</i>	<i>IS/IT for Managers</i>

\* Sont considérés comme ayant commencé le MBA en 2004-2005 les étudiants :

1) ayant effectué la PI en 2003-2004. 2) entrés en MBA en 2004-2005.

- **Les étudiants ayant commencé le MBA en 2008-2009\* ou après** doivent obligatoirement valider l'un des cours de chacun des **huit** blocs ci-dessous en MBA.

Chaque cours donne 1 UV.

<b>CPTC</b>	CPTC31124	Info comptables et financières	
	<i>ou</i>	<i>CPTC31125</i>	<i>Finl Accounting &amp; Reporting</i>
<b>CPTG</b>	CPTG31148	Contrôle de gestion	
	<i>ou</i>	<i>CPTG31149</i>	<i>Management Control</i>
<b>ECO</b>	ECOI31142	Economie managériale	
	<i>ou</i>	<i>ECOI31143</i>	<i>Business Economics</i>
<b>FIN</b>	FINE31124	Théorie financière	
	<i>ou</i>	<i>FINE31123</i>	<i>Financial Theory</i>
<b>MGTP</b>	MGTP31100	Comportement organisationnel	
	<i>ou</i>	<i>MGTP31101</i>	<i>Organizational Behaviour</i>
<b>MGTS</b>	MGTS31102	Stratégie et management	
	<i>ou</i>	<i>MGTS31103</i>	<i>Strategy and Management</i>
<b>MKG</b>	MKGM31128	Marketing management	
	<i>ou</i>	<i>MKGM31129</i>	<i>Marketing Management</i>
<b>SID</b>	SIDI31134	SI/TI pour les managers	
	<i>ou</i>	<i>SIDI31135</i>	<i>IS/IT for Managers</i>

\* Sont considérés comme ayant commencé le MBA en 2008-2009 les étudiants :

1) ayant effectué la PI en 2007-2008. 2) entrés en MBA en 2008-2009.

## ■ Enseignement des cours fondamentaux

Les étudiants ont la possibilité de suivre les cours fondamentaux soit à Cergy, soit à Singapour.

### 1. A Cergy

Les étudiants ont la possibilité chaque trimestre de suivre les cours fondamentaux qui sont offerts en français ou en anglais. Plusieurs sections de cours sont proposées à des horaires différents. L'étudiant choisit et planifie les cours fondamentaux dans le cursus selon son projet personnel et professionnel. Il est toutefois vivement recommandé de les planifier en début de cursus. Les étudiants doivent miser des points pour s'inscrire dans ces cours.

### 2. A Singapour (Core Track)

Les étudiants ont la possibilité de participer au « Core Track » et de suivre « en bloc » tous les cours fondamentaux. Le Core Track est offert **de janvier à juin** chaque année et s'adresse aux étudiants de MBA 1. Les candidatures sont donc ouvertes aux étudiants inscrits en Période Initiale (pour les étudiants Admis sur Concours) ou dès l'admission au programme ESSEC MBA (pour les étudiants Admis directement en MBA).

Outre les 8 cours fondamentaux, le Core Track comprend :

- le cours « Asian Culture and Society »
- des cours optionnels de mandarin
- un voyage d'étude dans un pays d'Asie.

Il permet de valider tout ou partie de l'expérience internationale requise pour le diplôme (6 UVEI).

Pour plus de renseignements sur le Core Track :

- A Cergy : Ksénia RIMETZ, Chargée de mission, projets internationaux (processus de sélection, conseils en prévision de candidature et avant le départ)  
Tél. 01 34 43 31 45 – rimetz@essec.fr
- A Singapour : Corine PEIFFERT, Responsable des affaires étudiantes (conseil et accompagnement des étudiants sur le campus de Singapour)  
Tél. 01 34 43 39 13 – peiffert@essec.fr

## Section 4. Recherche personnelle

---

Sous l'autorité d'un professeur, les étudiants peuvent s'engager dans une recherche personnelle. La recherche personnelle fait l'objet d'un rapport corrigé par le professeur et permet l'obtention d'une UV. Un étudiant ne peut obtenir plus de deux UV de recherche personnelle durant toute sa scolarité.

En langues, cette démarche s'adresse exclusivement à des élèves de niveau A et B dans la langue considérée et fait l'objet d'un accord préalable des responsables pédagogiques du CRL.

## Section 5. Expérience professionnelle

---

Les stages en entreprise qui suivent la période initiale sont destinés à permettre un apprentissage concret de la vie et des fonctions de l'entreprise et doivent rendre les étudiants sensibles à la complexité des problèmes économiques et humains.

Durant le MBA, l'expérience professionnelle vise à préparer les étudiants à entrer dans la vie professionnelle. Elle peut prendre les formes suivantes :

- stages en entreprise ;
- CDD ou CDI sous certaines conditions (se rapprocher de la DREE) ;
- contrat d'apprentissage ;
- création d'entreprise ;
- mission à but professionnel dans le cadre d'une association accréditée par la direction de l'école.

Pour obtenir le diplôme, les étudiants, qu'ils aient été admis en PI ou directement en MBA, doivent avoir acquis une expérience professionnelle d'au moins dix-huit mois. Cette durée comprend les stages menés à bien à l'issue de la période initiale et les expériences accomplies pendant le MBA. Les étudiants ayant une expérience professionnelle antérieure à leur entrée à l'école peuvent être dispensés totalement ou partiellement de l'acquérir durant la scolarité (dossier de validation des expériences professionnelles antérieures à soumettre à la DREE).

Quand l'expérience professionnelle est accomplie sous forme de stage, la durée minimale de chaque stage est de trois mois, sauf exception appréciée par la direction de l'école. Les stages s'effectuent sous le contrôle de l'école et font l'objet d'un accompagnement pédagogique assuré par les tuteurs. Ils donnent lieu à une convention de stage entre l'école et l'entreprise.

A l'issue de la durée d'expérience professionnelle requise, pour l'obtention du diplôme (18 mois), les étudiants peuvent bénéficier d'une convention de stage jusqu'au 30 septembre de l'année de l'obtention de leur diplôme et ce dans une limite des 27 mois d'expérience professionnelle cumulée sous convention de stage.

Avant d'entrer en MBA, il est demandé aux étudiants issus de la période initiale d'actualiser le projet personnel et professionnel écrit au terme de cette période et aux étudiants admis en MBA de présenter un projet personnel et professionnel dont l'évolution sera suivie au long des études par le tuteur. L'objectif du projet personnel et professionnel est de favoriser, par étapes successives, le développement personnel et professionnel de chaque étudiant.

Les étudiants peuvent opter pour le régime de l'apprentissage, en alternant un temps d'études à l'école et un temps égal comme salarié d'une entreprise.

Les étudiants qui font le choix de l'apprentissage suivent les mêmes cours que les autres étudiants et assument les mêmes obligations en vue du diplôme.

Pour les différentes modalités de validation, se reporter au chapitre 11 sur l'expérience professionnelle.

## **Section 6. Expérience internationale**

---

Pour être diplômés, les étudiants doivent valider un minimum de 6 mois d'expérience(s) internationale(s) (étudiants entrés en MBA en 2005-2006 ou après).

**Attention : l'expérience internationale requise pour les étudiants entrés en PI en 2009-2010 est de 9 mois minimum.**

L'expérience internationale peut prendre les formes suivantes :

- période d'étude dans un établissement partenaire à l'étranger dans le cadre d'un accord d'échange d'étudiants ou de double diplôme ;
- expérience professionnelle accomplie à l'étranger ;
- mission, de caractère associatif ou personnel, accomplie à l'étranger ;
- 6 mois d'études sur le campus de l'ESSEC à Singapour dans le cadre de l'Asian Track ou du Core Track
- participation au programme Japon à Hirakata.

La période d'étude dans un établissement partenaire à l'étranger, dans le cadre d'un accord d'échange d'étudiants ou de double diplôme, permet, selon sa durée, de valider tout ou partie de l'expérience internationale, aussitôt que les obligations académiques définies par la direction de l'école ont été satisfaites.

Le projet de mission doit être préalablement soumis pour accord à la DREE, s'il s'agit d'une expérience de type professionnel ou associatif, ou à la direction des études de l'école dans les autres cas.

L'expérience internationale accomplie avant l'entrée à l'école peut être validée, sous réserve de la présentation des justificatifs appropriés, auprès du service des relations internationales de l'ESSEC MBA, s'il s'agit d'une expérience de type académique (cours de langue exclus), auprès de la DREE, s'il s'agit d'une expérience de type professionnel ou associatif, ou auprès de la direction des études dans les autres cas. Se renseigner auprès des services concernés ou consulter leurs mini-sites respectifs sur [myessec.com](http://myessec.com).

En outre, l'expérience internationale est considérée comme acquise pour les étudiants ayant vécu plus de douze mois hors de France depuis leur baccalauréat (ou diplôme équivalent). Toutefois dans ce cas, sauf pour les étudiants entrés par la voie de l'admission internationale, pour lesquels la validation est enregistrée automatiquement, il est demandé aux étudiants de se signaler et de fournir les justificatifs appropriés.

La validation peut s'effectuer par tranches d'une durée minimale d'un mois, chacune donnant lieu à attribution d'une UVEI (UV d'expérience internationale).

## Section 7. Conditions d'obtention du diplôme

---

### ▪ Pour les étudiants inscrits à l'ESSEC MBA

Les conditions d'obtention du diplôme sont fonction de l'année d'intégration (et non de l'admission) et sont présentées dans le tableau de synthèse page suivante.

### ▪ Pour les étudiants internationaux en double diplôme à l'ESSEC MBA

Les conditions d'obtention du diplôme de l'ESSEC MBA varient en fonction du diplôme de l'université partenaire. Prière de se renseigner auprès du service des relations internationales.

Valider à 10/20 24 unités de valeur (UV) de MBA		Pour tout étudiant entré en MBA en					
		2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Période Initiale (Admis sur concours)	Voir « condition de passage en MBA »	X ou	X ou	X ou	X ou	X ou	X ou
Pré-MBA (Admis directement en MBA)	Cours ≥ 8/20 Moy. pré-MBA ≥ 10/20	X	X	X	X	X	X
TOEIC	min. 850 points			X	X	X	X
Capstone Seminar							X
Fondamentaux	7 UV	X	X	X			
	8 UV				X	X	X
Electifs de gestion	10 UV				X		
	11 UV	X	X	X			
	12 UV					X	X
Parmi les fondamentaux et/ou électifs de gestion ci-dessus	6 UV minimum suivies en anglais					X	X
	1 UV pour les étudiants apprentis = MGTP31206	X	X	X	X	X	X
Langues	2 UV d'anglais	X	X	X	X		
	2 UV d'une même autre langue*	X	X	X	X	X	X
Complémentaires	2 UV (au choix: gestion et/ou langues)	X	X	X	X	X	X
Expérience professionnelle	6 UVEP = 18 mois	X	X	X	X	X	X
Expérience internationale	6 UVEI = 6 mois	X	X	X	X	X	
	9 UVEI = 9 mois						X

\* Impérativement le français pour les étudiants admis en MBA non-francophones

## Section 8. Engagements et responsabilités de l'étudiant

---

Tout étudiant entrant à l'ESSEC se doit de prendre connaissance des engagements et responsabilités en tant qu'étudiant. A cet égard, il devra signer le document qui lui sera remis.

### ■ Principes

La **valeur** de l'école et du diplôme est directement liée à la **confiance** que les uns et les autres lui accordent.

Elle repose sur l'excellence académique, la créativité, le travail et l'expérience partagée.

Cette valeur se construit au jour le jour, dans l'interaction permanente entre les étudiants, les professeurs et l'administration.

Ce sont non seulement les connaissances que vous avez acquises, mais aussi votre comportement qui sont appréciés, tant dans les murs de cette école qu'à l'extérieur de celle-ci (stages en entreprises, apprentissage, échanges, missions diverses et toutes les activités que vous développez). Partout et en tous lieux, vous êtes les **ambassadeurs de l'ESSEC**.

L'ESSEC doit être également un lieu d'**épanouissement**, de **convivialité** et de **coopération**, orientations partagées **conjointement** par les étudiants, les professeurs et l'administration. Vivre et promouvoir ces valeurs signifie notamment :

- Respecter les personnes et leur travail,
- Soutenir et promouvoir la réputation de l'Ecole en tous lieux,
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle et morale en toutes circonstances,
- Faire preuve de courtoisie et de politesse à l'égard de tous : étudiants, professeurs et administration.

Par la signature du présent document, vous vous engagez à faire vôtres et à respecter les engagements qui y figurent.

### ■ Engagements et responsabilités à l'égard de soi-même et de la réputation de l'Ecole

Chaque étudiant s'engage vis-à-vis de lui-même et de la collectivité par son travail personnel. L'**investissement** dans le travail est une valeur essentielle de l'ESSEC et une condition nécessaire au succès de sa pédagogie.

Tout étudiant assume l'**entière responsabilité** du contenu et de l'intégrité des travaux qu'il remet au professeur tels que rapports, cas et contrôles de connaissances. Au cas où il serait amené à réutiliser dans un cours des travaux personnels effectués dans un autre cours, l'étudiant se doit de prévenir le professeur à qui il remet ces travaux.

Sont considérées comme fraudes en particulier les situations suivantes :

- Remettre en son nom un travail qui n'est pas le sien ou associer son nom à un travail collectif auquel on n'a pas participé.
- Communiquer délibérément son travail personnel – ou celui de son groupe – à d'autres étudiants – ou groupes – du même cours, quand ce travail est soumis à évaluation.
- Avoir recours à une assistance non permise : notamment, lors d'un examen, utiliser des documents ou matériels non explicitement autorisés ou communiquer de quelque façon que ce soit avec une autre personne ; de plus, il est de la responsabilité de chaque étudiant de ne garder sur sa table d'examen aucun document ou matériel non autorisé et de remettre sa copie à l'issue de l'épreuve, au risque que soit retenue contre lui la

présomption de tricherie.

- Plagier, ce qui signifie recopier ou utiliser, même en partie, afin de s'en approprier les idées, des textes, concepts ou modèles existants sans citer leur source, c'est-à-dire sans faire figurer le nom de l'auteur et la référence complète du texte originel<sup>1</sup>, ou de les falsifier. L'absence de guillemets encadrant les passages cités est également révélatrice de plagiat. Les références doivent être explicitement reliées aux parties entre guillemets. Sont également considérés comme plagiat, paraphraser un texte ou copier le texte ou les idées à outrance, en citant ou non les sources, pour constituer la majorité du travail.

Toute fraude sera sanctionnée au minimum d'une note de zéro au cours concerné et d'un avertissement dans le dossier de l'étudiant. Dans le cas de travaux de groupe, la responsabilité d'un éventuel plagiat sera collective et la sanction sera attribuée à chaque membre du groupe.

Une faute particulièrement grave pourra conduire à la convocation de l'étudiant ou des étudiants concernés en *conseil de discipline* dont la compétence, la composition et le fonctionnement sont décrits dans le règlement pédagogique<sup>2</sup>. Les sanctions envisageables peuvent aller du blâme jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'école.

Tout professeur peut dans son cours effectuer des ajouts aux règles mentionnées ci-dessus dans le respect du cadre fixé par la direction de l'école. Le professeur s'engage alors à communiquer de façon claire ces ajouts aux étudiants dans son plan de cours.

Tout étudiant est réputé connaître le règlement des études, en particulier ce qui concerne :

- les conditions de passage en MBA (étudiants PI)
- les conditions de validation des cours de pré-MBA (étudiants admis directement en MBA)
- les conditions d'obtention du diplôme.

De même, il prête attention aux messages ou courriers émanant du service des études, en particulier :

- les décisions du jury de passage en MBA (étudiants PI)
- les informations concernant les rattrapages (étudiants PI) ou les possibilités de reprise de cours pré-MBA (étudiants admis directement en MBA)
- les décisions du jury de diplôme.

D'une manière plus générale, tout étudiant est responsable du suivi de sa propre scolarité. Il connaît les règles d'inscriptions aux cours et s'engage à ne pas dépasser la limite des 30 inscriptions cours. Il est conscient que toute inscription supplémentaire lui sera facturée au tarif en vigueur.

## ■ Engagements à l'égard des professeurs et règles de civilité

Il est important de respecter en cours certaines règles de comportement à l'égard à la fois des professeurs et des autres étudiants :

- règles d'assiduité, visant notamment à garantir le succès de la pédagogie et l'excellence du diplôme ;
  - règles de civilité et de respect devant permettre d'assurer à chacun, étudiants et professeurs, une qualité minimale de confort d'écoute et de concentration.
- Les règles de **présence** en cours et les conséquences des absences seront précisées dans le plan de cours. L'assiduité défailante pourra être sanctionnée de différentes manières,

---

1. Nom du périodique et numéro, site web, titre du livre ou de l'article, pages, année, etc

2. Un extrait du règlement pédagogique est disponible dans *myessec.com* > *ESSEC MBA* > *Academic Affairs* > *Informations générales sur la scolarité* sous le titre *Règlement des études* ; cf Chapitre IV – Discipline.

parmi lesquelles :

- une note de participation valorisant l'engagement de l'étudiant en séance et pénalisant chaque absence ; cette note pourra être mise à zéro au-delà d'un certain nombre d'absences (nombre indiqué dans le plan de cours et rappelé au début du cours)
- une note de zéro à l'UV au-delà d'un certain nombre (prévu dans le plan de cours et rappelé au début du cours) d'absences tolérées (maladie, rendez-vous en entreprise)
- Les étudiants doivent **arriver à l'heure** à la séance de cours afin que celle-ci démarre également à l'heure et ne soit pas perturbée par les arrivées intempestives. Le retard répété d'un étudiant pourra conduire le professeur à le sanctionner.
- Tout étudiant inscrit à un cours de MBA, qui assiste à la première séance de cours et qui décide de se désinscrire, en prévient sans délai le professeur et le service des études afin de permettre une ré-allocation rapide des places disponibles.
- Les téléphones portables doivent obligatoirement être éteints pendant toute la séance ; sont proscrits également l'absorption de nourriture, le bavardage et tout comportement irrespectueux ou susceptible de perturber le cours.
- **L'évaluation des cours** permet l'amélioration continue de la pédagogie à l'Ecole. L'ESSEC est fortement convaincue que la qualité et le succès de ses cours relèvent de la responsabilité partagée des acteurs qui les font, le professeur d'une part et l'étudiant d'autre part. L'étudiant s'engage, à la fin de chaque période, à évaluer la pédagogie du professeur et l'apport conceptuel et pratique du cours relativement aux objectifs attendus en remplissant le questionnaire d'évaluation officiel des cours développé sous Banner.
- Parallèlement, l'étudiant est toujours invité à communiquer directement au professeur ses impressions et suggestions éventuelles à la fin du cours, dans un esprit d'échange et de dialogue constructif. La direction de l'école s'engage à intégrer ces évaluations dans le pilotage continu du programme.
- Pour sa part, le professeur s'engage à communiquer les notes dans un délai maximal de 4 semaines après le début du trimestre suivant (sauf cas particulier) et à appliquer effectivement les modalités d'évaluation décrites dans son plan de cours.

## ■ Engagements à l'égard des autres étudiants

- Le campus de l'ESSEC est un lieu de brassage de cultures et de nationalités. L'ESSEC accueille des étudiants venant de tous les horizons sociaux et de tous les continents, offrant une véritable occasion d'enrichissement et d'ouverture sur le monde. Il est essentiel de partager avec les autres les apprentissages professionnels et la vie du campus.
- Le travail en équipe et le partage d'expérience sont des composantes primordiales de la pédagogie à l'ESSEC. Les étudiants constituent une **communauté d'apprentissage**. Cela signifie que chaque étudiant s'engage à apporter une contribution active dans tous les groupes auxquels il participe et ceci quelle que soit la production du groupe : cas, exposé, dossier, projet, étude de terrain, compte rendu de stage, etc.
- Chaque professeur définit le cadre dans lequel s'effectue ce travail en commun. Le plus souvent, ce dernier fait l'objet d'une notation collective par le professeur. Toutefois, la notation peut être individualisée dans le cas d'un défaut de participation d'un ou plusieurs membres de l'équipe.
- Ce travail d'équipe se fait le plus souvent en présentiel. Cependant, l'organisation du

cursus académique à la carte peut rendre les moments de rencontres difficiles. Les outils du **travail à distance** doivent alors être mobilisés.

## ■ Engagements à l'égard du tutorat

Chaque étudiant choisit un tuteur en début de scolarité. Le tutorat est un élément indispensable à la professionnalisation des étudiants. Il permet de façon privilégiée de faire le lien entre l'expérience en entreprise et les savoirs acquis à l'École. C'est un moment essentiel de l'élaboration du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant, par la validation de l'expérience et le retour qui en est fait par un professionnel.

Ce processus implique des obligations croisées :

L'étudiant s'engage à respecter les modalités du tutorat qui figurent dans le document «Choisir son tuteur et votre engagement» accessible en ligne sur [myessec.com](http://myessec.com) / Career Center. Cette obligation a d'abord et avant tout pour but de seconder l'étudiant dans la conduite de sa formation à l'ESSEC.

En contrepartie, les tuteurs réaliseront auprès de leurs étudiants «filleuls» le tutorat dont ils ont la charge et informeront de leur(s) action(s) l'institution et en particulier la Direction des Relations Etudiants Entreprises (DREE). Il revient aux étudiants de les solliciter à cet effet.

## ■ Engagements à l'égard des entreprises

L'ESSEC propose à ses étudiants plusieurs modalités d'acquisition d'expériences et de mise en pratique des savoirs acquis : les stages, l'apprentissage, les missions et les études sur le terrain (PIE). Elle encourage également la participation à la vie associative sur le campus. L'entreprise est un lieu important de formation des étudiants. L'expérience en entreprise permet aux étudiants de :

- Se confronter à la réalité du monde économique
- Mettre en œuvre les connaissances et savoirs acquis pendant les cours
- Acquérir d'autres méthodes de travail
- Contribuer à la production de valeur ajoutée dans l'entreprise (prise d'initiative).

Le comportement des étudiants pendant les stages, missions ou apprentissage, contribue largement à la construction de l'image de l'ESSEC et de sa réputation. Chaque étudiant se doit donc de :

- S'investir dans ses missions (implication personnelle)
- Adopter des comportements professionnels, en particulier :
  - Respecter les règles qui régissent la vie en entreprise (horaires, tenue vestimentaire, absences, congés ...)
  - Avoir une attitude respectueuse vis-à-vis des collègues, des subordonnés et des responsables hiérarchiques
  - Respecter ses engagements sur le fond et sur la forme (notamment en cas de rupture de stage ou de différend avec l'entreprise quant à la nature de sa mission)
  - Respecter la confidentialité des données ou des informations concernant l'entreprise.

Afin de tirer le meilleur profit d'une expérience professionnelle et de valider celle-ci, il est indispensable de la restituer avec le responsable de stage (ou le maître d'apprentissage) et le tuteur ESSEC.

## Section 9. Guide pour l'inscription en cours

---

### *Règlement des inscriptions*

#### Partie 1 : mise en place du système d'inscription

---

Depuis 2001, le Groupe ESSEC s'est doté d'un nouveau système d'information. La partie qui concerne la gestion des scolarités est assurée par le progiciel Banner de la société Sungard-SCT. Pour s'inscrire en cours, il faut se connecter à un serveur par un logiciel d'accès à internet («browser») et s'identifier au moyen de son code et de son mot de passe étudiant (les mêmes que pour la messagerie).

#### Partie 2 : conditions d'accès et règles de l'inscription

---

##### ■ L'accès au système d'inscription

L'accès au système d'inscription en MBA suppose la régularité de la situation académique (validation préalable de la période initiale pour les étudiants issus du concours) et la régularité de la situation administrative (droits de scolarité à jour, renvoi du dossier de réinscription, etc.).

Le motif du refus d'accès (blocage ou «Hold») peut être consulté à partir du menu «Academic Affairs» (cf. partie 3, Instructions pratiques en vue de l'inscription).

Au cours de sa scolarité en MBA, tout étudiant a la possibilité de s'inscrire à 30 cours de 25 heures, hors cours pré-MBA, pour valider les 24 UV requises en vue du diplôme. **Toute inscription au delà de 30 cours donnera lieu à facturation sur la base d'un barème disponible auprès du service de la comptabilité étudiante.**

##### ■ Les tours d'inscription

Les inscriptions aux cours de l'ESSEC MBA se déroulent en trois tours.

Le premier tour a lieu généralement cinq ou six semaines avant le début du trimestre ; le deuxième tour, deux ou trois semaines avant le début du trimestre ; enfin le troisième tour a lieu pendant la première semaine de cours du trimestre. Chaque tour dure environ une semaine.

Les dates précises des tours d'inscription sont données en début d'année et figurent sur l'emploi du temps de chaque trimestre.

##### ■ La mise de points

Au premier et au deuxième tour, les inscriptions aux cours de l'ESSEC MBA se font en misant des points. Le nombre de points alloués à chaque étudiant de l'ESSEC MBA est de 140 par trimestre, sauf cas particulier.

Les apprentis en rythme hebdomadaire disposent d'un capital de points, en rapport avec leur temps de présence à l'école. Ils doivent s'assurer que leur calendrier d'alternance est connu du service des études avant le premier tour, faute de quoi ils ne pourront s'inscrire.

Les étudiants qui sont à temps plein en entreprise, pour un stage ou une période d'apprentissage, ne peuvent s'inscrire en cours et ne disposent donc d'aucun point.

Les étudiants de l'IMHI qui sont autorisés à s'inscrire à certains cours de l'ESSEC disposent d'un nombre de points fixé par la direction de l'ESSEC MBA en accord avec leur programme. Ils peuvent également être soumis à des règles particulières.

Les étudiants de l'ESSEC MBA peuvent s'inscrire à des cours de l'IMHI, sans mise de points, avec l'autorisation du directeur des études de l'IMHI.

## ■ Les règles d'inscription

Chaque étudiant de l'ESSEC MBA peut s'inscrire au plus à 7 cours, dont un maximum de deux cours de deux langues différentes, par trimestre.

Certains cours (cours pré-MBA notamment) sont réservés aux étudiants admis directement en MBA ou assimilés. L'accès ne peut être ouvert à d'autres étudiants que sur autorisation du service des études.

## ■ Prérequis

Certains cours ont un pré requis (rubrique Pré requis du descriptif figurant dans le catalogue des cours). L'inscription à ces cours suppose la réussite préalable de l'UV du ou des cours pré requis. Dans le cas où un étudiant a déjà suivi le cours pré requis, mais dont la note est en attente, il doit déposer une « demande d'autorisation d'inscription à un cours » auprès du service des études au moyen du formulaire adéquat (cf. myessec.com, Academic Affairs, ↗ vous êtes en MBA, ↗ inscription aux cours «Demande d'autorisation d'inscription à un cours»).

## ■ Cours équivalents

Pour certains cours, il existe un cours équivalent, dont le code est différent, mais le contenu identique ou proche (exemple : deux cours au contenu semblable, l'un enseigné en français, l'autre en anglais). Le catalogue des cours signale les cours équivalents (rubrique Equivalent du descriptif). Le système rejette les tentatives d'inscription à un cours si l'on a déjà été inscrit à un cours équivalent au cours de sa scolarité antérieure (« Academic History »\*).

### ATTENTION :

Le système ne bloque pas l'inscription à un cours équivalent si l'inscription se produit alors que le premier des deux cours a encore sa note en attente ou si celle-ci n'a pas été transférée dans « Academic History ».

Il est déconseillé aux étudiants de s'inscrire à deux cours équivalents. En tout état de cause, seule une UV serait validée en vue du diplôme en cas de double réussite.

## ■ Réinscription à un même cours

Il est possible, durant sa scolarité, de se réinscrire à un cours déjà suivi, mais dont l'UV n'a pas été obtenue, à condition d'en avoir fait la demande auprès du service des études au moyen du formulaire adéquat, la « demande d'autorisation d'inscription à un cours » (cf. myessec.com, Academic Affairs, ↗ vous êtes en MBA, ↗ inscription aux cours «Demande d'autorisation d'inscription à un cours»).

### ATTENTION :

Le système ne bloque pas la réinscription à un cours déjà suivi si, au moment de la deuxième inscription, la note du premier est encore en attente ou si elle n'a pas été transférée dans « Academic History ». Les étudiants doivent veiller à éviter cette situation, lorsqu'ils ont déjà obtenu l'UV. En tout état de cause, seule une UV serait validée en vue du diplôme en cas de double réussite au même cours.

---

\* Une opération spéciale, appelée « Roll », permet de transférer les notes dans un statut appelé « Academic History ». Cette opération est lancée par le service des études quelques semaines après la fin de chaque trimestre, lorsque les secrétariats de la pédagogie ont achevé la saisie et la vérification des notes. A partir du moment où les notes appartiennent à « l'histoire académique », elles ne peuvent plus faire l'objet de changements sans une procédure spéciale requérant le visa du service des études.

## ■ Le déroulement de l'inscription

Sauf circonstances particulières, la participation au premier tour d'inscription est impérative. Les étudiants effectuent librement leurs demandes d'inscription dans les sections ouvertes du trimestre, en répartissant leurs points sur les différents cours qu'ils choisissent. Tant que le premier tour est ouvert, ils peuvent modifier leur sélection ou leur mise de points.

**Au terme du premier tour**, un processus trie dans chaque cours les candidats en fonction du nombre de points misés. Quand le nombre de places offertes dans un cours est supérieur au nombre de candidats à l'inscription, tous sont retenus ; quand il est inférieur, seuls sont retenus ceux ayant misé le plus de points, dans la limite du nombre de places disponibles. Les étudiants au-delà de cette limite sont rejetés du cours et leurs points leur sont restitués en vue du deuxième tour.

**Le deuxième tour**, facultatif, permet à chaque étudiant de compléter ses inscriptions, notamment lorsque certaines de ses demandes du premier tour n'ont pas été satisfaites. Les sections remplies au cours du premier tour sont fermées. Les étudiants demandent leur inscription dans les sections où des places demeurent disponibles, en misant les points qui leur restent ou qui leur ont été restitués. Tant que le tour est ouvert, ils peuvent modifier leur sélection ou leur mise de points, mais ils ne peuvent ni se désinscrire des cours dans lesquels ils ont été inscrits lors du premier tour ni modifier leur mise de points d'alors.

**Le troisième tour** a un rôle de régulation. Les étudiants s'inscrivent, sans miser aucun point, dans les sections où il reste des places disponibles. Ils ont également la possibilité de se désinscrire. Ainsi, il arrive que des places se libèrent dans des sections qui avaient été fermées lors des tours précédents.

Pendant le troisième tour, soit durant la première semaine du trimestre, certains professeurs acceptent des inscriptions en surnombre dans leur cours. Pour valider une telle inscription, l'étudiant doit obligatoirement recueillir l'accord écrit du professeur ou du département sur un formulaire spécial et le faire parvenir au service des études **impérativement** avant la fin de la première semaine de cours. Sauf en cas d'annulation de la première séance, **aucune inscription ne sera acceptée en deuxième semaine ou après**, même si le professeur a ajouté manuellement l'étudiant sur sa liste.

L'inscription en surnombre est une procédure exceptionnelle, pour laquelle recommandation est faite aux enseignants de donner la priorité aux étudiants ayant misé des points sur le cours dès le premier tour.

## ■ Désinscription

Les étudiants souhaitant se désinscrire d'un cours doivent en faire eux-mêmes la démarche sur myessec.com « Abandon web », jusqu'à la fin de la première semaine de cours. Aucune désinscription ne sera acceptée au delà, sauf pour des départs en stage ou en apprentissage dûment justifiés (tout étudiant partant pour un stage ou pour un apprentissage en cours de trimestre ne peut être désinscrit des cours au-delà de la 4ème semaine de cours). Si la désinscription n'est pas faite dans le temps requis ou en cas d'abandon, l'étudiant sera considéré comme ayant effectivement pris le cours, lequel sera décompté des 30 prévus.

En langues, un étudiant ne s'étant pas présenté au 1er cours sans en avoir préalablement averti le CRL est automatiquement désinscrit à l'issue dudit 1er cours.

### **Partie 3 : instructions pratiques en vue de l'inscription**

---

Ouvrez une session internet à l'adresse : <http://myessec.com>

Donnez votre identifiant d'étudiant et votre mot de passe. Choisissez la rubrique **Academic Affairs** sous la rubrique **ESSEC MBA - Student**. Puis **Vous êtes en MBA, et Inscriptions aux cours**.

Cliquez sur le lien **S'inscrire aux cours et vérifier son emploi du temps** puis **Add/Drop classes** sélectionner dans le menu déroulant le terme concerné et validez par le bouton **Submit Changes**.

Vous arrivez sur un écran permettant d'entrer vos choix de cours avec le nombre de points. Cet écran comporte en outre un certain nombre d'indications utiles :

- Tour d'inscription actuel (Round) ;
- Période (P/Term) ;
- Dates et heures limites pour le tour d'inscription ;
- Nombre maximum de points (Max Points) ;
- Nombre maximum de cours par jour (Max Courses per Day) ;
- Points encore disponibles (Points Available).

#### **■ Le premier tour**

Pour chaque cours choisi, donnez le CRN (Course Reference Number) et le nombre de points (PNTS). Enregistrez la demande en cliquant sur **Submit Changes**.

Cette opération peut être répétée plusieurs fois. En l'absence d'erreur, votre demande d'inscription est enregistrée (à ce stade, cela ne signifie pas que l'inscription soit validée).

La liste des cours avec les points misés s'affiche. En cas d'erreur, la demande d'inscription est rejetée. La liste des cours concernés s'affiche avec, pour chacun, un message donnant le motif du rejet.

Voir page suivante la liste alphabétique des principaux messages avec leur signification.

## LISTE ALPHABETIQUE DES PRINCIPAUX MESSAGES AVEC LEUR SIGNIFICATION

<b>CLASS RESTRICTION</b>	Section offerte uniquement à une population d'étudiants à laquelle vous n'appartenez pas
<b>CLOSED SECTION</b>	Vous misez des points sur une section fermée (nombre de places atteint ou fermeture administrative)
<b>COURSES PER DAY EXCEEDED</b>	Vous dépassez le nombre maximum autorisé de cours par jour
<b>CREDITS EXCEEDED</b>	Vous dépassez le nombre maximum autorisé de cours par trimestre
<b>DUPL CRSE WITH SEC-XXXX</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans deux cours équivalents
<b>DUPLICATE CRN</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans deux sections du même cours
<b>LANGUAGE COURSES EXCEEDED</b>	Vous dépassez le nombre maximum autorisé de cours de la même langue dans le trimestre
<b>LANGUAGE LEVEL REQUIREMENT IS NOT MET</b>	Vous n'avez pas le niveau de langue requis pour suivre ce cours
<b>LEVEL RESTRICTION</b>	Section offerte uniquement à une population d'étudiants à laquelle vous n'appartenez pas
<b>MAJOR RESTRICTION</b>	Section offerte uniquement à une population d'étudiants à laquelle vous n'appartenez pas
<b>NOT A POINT COURSE</b>	Vous ne devez pas miser de point pour cette section
<b>POINTS COURSE, MUST ENTER POINTS</b>	Vous devez miser des points pour cette section
<b>POINTS EXCEEDED</b>	Vous avez misé plus de points que vous n'en disposez
<b>PREQ and TEST SCORE-ERROR</b>	Vous n'avez pas pris les cours pré-requis nécessaires
<b>PREQ IN PROGRESS</b>	Vos notes dans les cours pré-requis sont en attente
<b>REPEAT COUNT EXCEEDS 0</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans un cours auquel vous avez déjà été inscrit 1 fois dans votre scolarité (0 réinscription autorisée).
<b>TIME CONFLICT WITH XXXXX</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans une section programmée sur la même plage horaire que la section XXXXX

Après une erreur, si elle peut être corrigée (par exemple en évitant de dépasser le nombre de points total dont vous disposez), vous pouvez continuer vos inscriptions jusqu'à arriver à la sélection désirée. Vérifiez soigneusement vos inscriptions (cours, jour, horaire) pour éviter toute erreur de saisie.

**IMPORTANT :** Quand vous avez terminé, déconnectez-vous (bouton **Exit** en haut à droite), de manière à empêcher quiconque d'accéder à vos informations personnelles.

Si vous ignorez le CRN, cliquez sur **Class Search** ou le choix **Moteur de recherche** du menu «Inscriptions aux cours» et donnez la matière (subject ; ex : FINM Finance de marché, DEVA Droit des affaires, etc.) et le code numérique (ex : 31124, 31155, etc.) du cours qui vous intéresse.

**ATTENTION :** un même cours peut avoir plusieurs sections ouvertes, chacune ayant un CRN différent.

Seules les inscriptions aux cours dépendant de l'ESSEC MBA (cours codés xxxxx31xxx), se font avec des points. Pour les cours dépendant d'autres établissements, l'inscription, quand elle est possible, est acceptée ou refusée immédiatement sur la base du nombre de places disponibles.

Si vous désirez changer d'avis à propos d'une demande enregistrée (par exemple, renoncer à tel cours ou modifier le nombre de points), choisissez **Abandon** sur la boîte **Action** située à côté du CRN. Enregistrez par **Submit Changes** et, si nécessaire, faites une nouvelle sélection. Pendant toute la durée du premier tour, vous pouvez vous connecter plusieurs fois pour modifier vos demandes d'inscription. Dès la clôture du tour, vos demandes ne sont plus modifiables.

### ■ **Entre le premier et le deuxième tour**

Vous pouvez vous connecter, mais l'accès au système d'inscription est fermé. Durant les premiers jours, des opérations de clôture sont en cours et aucune information n'est accessible.

Ensuite, vous avez la possibilité de voir la liste des sections dans lesquelles votre inscription a été acceptée en choisissant : **Academic Affairs**, puis **Vous êtes en MBA, Vérifier votre emploi du temps**, puis **Student Detail Schedule**.

### ■ **Le deuxième tour**

Pendant le deuxième tour, vérifiez d'abord l'état de vos inscriptions à l'issue du premier tour : parmi vos demandes enregistrées, lesquelles ont été acceptées, lesquelles refusées, compte tenu du nombre de points misés ?

Si vous le souhaitez, complétez vos inscriptions en sélectionnant des sections encore ouvertes (la liste peut être consultée sur le panneau mural proche du bureau des études ou sur le site myessec.com). Procédez en donnant le CRN et le nombre de points, ou utilisez **Class Search** ou le **Moteur de recherche**, comme au premier tour.

**ATTENTION** : il n'est pas possible de se désinscrire au deuxième tour d'un cours auquel on s'est inscrit au premier tour.

Les demandes d'inscription du deuxième tour sont modifiables jusqu'à la clôture de celui-ci.

### ■ **Entre le deuxième et le troisième tour**

Mêmes possibilités et mêmes procédures qu'entre le premier et le deuxième tour.

### ■ **Le troisième tour**

Le troisième tour se déroule pendant la première semaine de cours. Vérifiez d'abord l'état de vos inscriptions, puis, si nécessaire, complétez-les en sélectionnant des sections encore ouvertes. Procédez comme aux tours précédents, mais sans miser de points. Les inscriptions sont validées ou rejetées immédiatement, dans l'ordre de leur arrivée, en fonction des places encore disponibles.

Pour vous désinscrire, procédez comme au premier tour. Par contre, vous ne pouvez pas à ce stade modifier d'une autre manière vos inscriptions des tours précédents.

Pour une éventuelle demande d'inscription en surnombre dans une section déjà remplie et fermée, reportez-vous à la partie 2, Conditions d'accès et règles de l'inscription.

### ■ **A l'issue du troisième tour et en cours de trimestre**

Vous pouvez consulter la liste des cours auxquels vous êtes effectivement inscrit(e) en choisissant dans le menu.

### **RAPPEL :**

---

**L'inscription en cours est obligatoire pour pouvoir valider l'UV correspondante. Aucune UV ne pourra être accordée en l'absence d'une inscription dûment enregistrée.**